

[Le carnet de Colette Braeckman](#)

Un site utilisant les blogs du soir.be

[aller au contenu](#)

23 juin 2015

[La justice britannique immobilise le légendaire général Karenzi Karake](#)

Catégorie [Non classé](#)

Après avoir été arrêté samedi à Londres, alors qu'il se préparait à reprendre un vol pour Kigali, le général Emmanuel Karenzi Karake, chef des services de renseignements rwandais, a été remis en liberté mais il demeure à la disposition de la justice britannique. Cette dernière est intervenue en vertu d'un mandat d'arrêt européen délivré en Espagne voici sept ans par un magistrat espagnol, qui, à l'époque accusait le légendaire général « K K » de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité (chefs d'inculpation qui furent classés en 2014 à la suite d'un changement de la loi sur la compétence universelle en Espagne) lorsque) mais aussi de « crimes de terrorisme ».

Le parquet de l'Audience nationale espagnole, en charge des affaires de terrorisme, a sollicité la remise à l'Espagne de l'officier rwandais. Même si cette requête a peu de chances d'être exaucée, l'affaire a provoqué à Kigali une réaction extrêmement vive : le ministre de la justice du Rwanda, Busingye Johnston a annulé la visite qu'il devait faire en Espagne, Kigali a officiellement « demandé une explication » au gouvernement britannique et la ministre rwandaise des affaires étrangères Louise Mushikiwabo, très en phase avec la pensée du chef de l'Etat, a qualifié cette arrestation d' « inacceptable » et dénoncé « la solidarité occidentale pour avilir les Africains, (...) sur base de la folie de pro-génocidaires ».

En réalité, plusieurs raisons expliquent l'obstination de la justice espagnole : la première est sans doute l'implication supposée du général Karenzi Karake dans le meurtre de trois travailleurs humanitaires espagnols membres de l'organisation Médecins du monde, qui avaient eu connaissance d'assassinats massifs imputés au Front patriotique rwandais et découvert des fosses communes en territoire rwandais. Ces assassinats de ressortissants espagnols, (neuf au total) s'ajoutent à une campagne de critiques menée par les milieux catholiques. S'y ajoutent les témoignages recueillis par des ONG internationales comme Human Rights Watch, qui avait documenté les massacres de civils commis en 2000 dans la ville de Kisangani, lors des affrontements qui avaient mis aux prises les armées de l'Ouganda et du Rwanda alors que ces forces se disputaient le contrôle des comptoirs de diamant. Emmanuel Karenzi commandait alors les forces rwandaises qui furent accusées de nombreux crimes de guerre, massacres de civils congolais et même exécutions sommaires de militaires ougandais. Par la suite, les Nations unies documentèrent plus de 600 massacres commis au Congo par les diverses forces en présence et publièrent un texte de synthèse, le « rapport mapping ». Ce dernier demeura longtemps sans suite mais il pourrait être exhumé si un Tribunal international sur les crimes commis au Congo venait à être créé.

Membre lui aussi de la diaspora tutsie venue d'Ouganda, combattant de la première heure du FPR et jouissant d'une réelle popularité, le général Karenzi Karake a déjà suscité la polémique : de janvier 2008 à avril 2009, il fut le numéro deux de la force hybride de l'ONU et de l'Union africaine déployée au Darfour avant d'être déchargé de ses fonctions à cause des accusations espagnoles. Au Rwanda

même, il connut la disgrâce pour « mauvaise conduite » en 2010 et, après avoir « demandé pardon », il fut placé en 2011 à la tête des services de renseignements rwandais, un poste clé s'il en est.

Alors que l'officier avait déjà voyagé en Europe à plusieurs reprises et se rend à Londres plusieurs fois par an, les déboires actuels du « général KK », membre du premier cercle autour du président Kagame qui s'interroge sur l'opportunité d'un troisième mandat laissent perplexes. Le zèle subit de la justice britannique serait-il une réponse au fait que Kigali ait suspendu les émissions de la BBC à la suite de la diffusion d'un reportage controversé sur l'"histoire non dite" du génocide? Faut-il y voir un avertissement, à la veille de la décision concernant un éventuel troisième mandat? Même si la justice est, théoriquement, indépendante, l'arrestation d'un "maître espion" n'est pas un procédé fréquent et d'aucuns rappellent le proverbe rwandais "qui veut atteindre le maître frappe d'abord le chien...."

- **Opération Congo**

- [Les 50 ans de l'indépendance du Congo en pdf](#)

- **les plus récents**

- [Les criminels de guerre, entre les "faiseurs de paix" et les "justiciers"](#)
- [Le retour d'Etienne Tshisekedi](#)
- [Entretien exclusif avec Kabila, chef de chantier](#)
- [Collision frontale en Côte d'Ivoire](#)
- [Le secteur minier du Kivu est à l'arrêt](#)

- **Les plus lus**

- [Le président Kagame à coeur ouvert - 11.978 fois](#)
- [La triste fin d'un gosse de riches - 10.812 fois](#)
- [Le double pari de Kabila et Kagame - 7.554 fois](#)
- [Le grand bond chinois vers l'Afrique - 6.511 fois](#)
- [L'arrestation du chef des Cellules communistes combattantes nous ramène aux années de plomb - 6.217 fois](#)
- [Rose Kabuye, championne du combat judiciaire - 6.093 fois](#)
- [La traque des Hutus rwandais a commencé - 5.693 fois](#)
- [Congo: on allait voir ce qu'on allait voir... - 5.685 fois](#)
- [Karel De Gucht à propos des relations entre la Belgique et le Congo - 5.639 fois](#)
- [Un avocat américain arrêté à Kigali - 5.456 fois](#)

-

- **Articles récents**

- [le Congo et la communauté internationale: memo pour le tribunal sur le Congo](#)
- [De Berlin à Berlin, quelques rappels pour le Tribunal sur le Congo](#)
- [Les nouveaux activistes africains](#)
- [La justice britannique immobilise le légendaire général Karenzi Karake](#)
- [Le Rwanda à son tour s'engage en direction d'un troisième mandat présidentiel](#)

derniers posts

- [le Congo et la communauté internationale: memo pour le tribunal sur le Congo](#)